

Admis
au **CRPE**

**NOUVEAU
CONCOURS**

L3

ADMISSION
**2026
2027**

ENTRETIEN

**MÉTIER DE PROFESSEUR - EXIGENCES DU SERVICE PUBLIC
TRANSITION ÉCOLOGIQUE - ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉLÈVE**

Tout pour réussir l'épreuve orale

- ✓ **Méthodes et conseils** du jury
- ✓ Tous les **savoirs** fondamentaux
- ✓ Des résumés de cours **en schémas**
- ✓ + de 130 **QCM** et **exercices** corrigés
- ✓ **2 simulations** d'entretien corrigées

M. Loison (dir.)
D. Dubois (coord.)
V. Bouquillon-
Sadaune
I. Pasquier

OFFERT



**50 QCM
interactifs
pour réviser
autrement !**

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

ENTRETIEN

**MÉTIER DE PROFESSEUR - EXIGENCES DU SERVICE PUBLIC
TRANSITION ÉCOLOGIQUE - ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉLÈVE**

N°1 Vuibert
DES CONCOURS

Admis
au **CRPE**

**NOUVEAU
CONCOURS**

ADMISSION
**2026
2027**

L3

ENTRETIEN

**MÉTIER DE PROFESSEUR - EXIGENCES DU SERVICE PUBLIC
TRANSITION ÉCOLOGIQUE - ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉLÈVE**

Tout pour réussir l'épreuve orale

Ouvrage dirigé par Marc Loison

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois, ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire, ancien président de jury CRPE

Coordonné par Danièle Dubois

Professeure agrégée de lettres modernes, responsable de la formation des fonctionnaires stagiaires, INSPÉ Lille Hauts-de-France

Valérie Bouquillon

Conseillère pédagogique départementale en maternelle, inspection académique du Pas-de-Calais, membre du jury académique CRPE

Isabelle Pasquier

Professeure certifiée de lettres modernes, ancienne responsable pédagogique de site IUFM ayant fait fonction d'inspectrice de l'Éducation nationale

**N°1 Vuibert
DES CONCOURS**

..... Ressources numériques pour réussir le CRPE

**Retrouvez 50 QCM interactifs
pour réviser autrement
en flashant le QR code ci-contre.**



www.lienmini.fr/220261-04

ISBN : 978-2-311-22065-0

Conception de la couverture : Primo & Primo

Conception de l'intérieur : Bleu T/Caroline Joubert
(Atelier du livre)

Réalisation de la couverture : Les PAOistes

Composition : SCM, Toulouse

Vuibert s'engage
durablement pour l'environnement



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70



© Vuibert – mars 2026 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

Avant-propos	8
Mode d'emploi	10
QCM d'autoévaluation	12

PARTIE 1 – MÉTHODOLOGIE

1 PREMIER TEMPS DE LA SECONDE PARTIE	17	3 CONSEILS AUX CANDIDATS	21
1. Comprendre l'intitulé de l'épreuve	17	1. Les conseils institutionnels	21
2. Structurer son exposé	18	2. Les conseils des rédacteurs de l'ouvrage	21
3. L'entretien	18	3. Les conseils émanant d'anciens rapports de jury du CRPE, toujours d'actualité	23
2 DEUXIÈME TEMPS DE LA SECONDE PARTIE	19	4 QUESTIONS SOUTENANT L'ENTRETIEN	24
1. Déroulement	19	1. Exemples de questions générales	24
2. Recommandations au jury pour l'évaluation de la seconde partie de l'épreuve	19	2. Exemples de questions contextualisées	24

PARTIE 2 – VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET EXIGENCES DU SERVICE PUBLIC

1 CONNAITRE, TRANSMETTRE ET INCARNER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE	28	3. Focus sur la laïcité	34
1. Rappels historiques, enjeux philosophiques, projet de société	30	4. La laïcité dans l'école de la République	36
2. Des valeurs de la République à celles de l'école : valeurs et principes	32	Schéma bilan	42
		Entraînements	43
		Corrigés	45

2 CONNAITRE, TRANSMETTRE ET INCARNER LES EXIGENCES DU SERVICE PUBLIC..... 47

1. Droits et obligations des fonctionnaires..... 49
2. Droits et obligations de la communauté éducative..... 55

3. Lutte contre les discriminations et les stéréotypes 56

4. La question du harcèlement 57

5. Promotion de l'égalité filles-garçons, dont l'égalité des chances 64

Schéma bilan 67

Entraînements..... 68

Corrigés 70

PARTIE 3 – APPRÉHENDER L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉLÈVE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

1. Une école et des enseignants bienveillants 76

2. L'importance des compétences psychosociales 77

3. Une école inclusive, notamment pour les élèves à besoins éducatifs particuliers..... 83

4. Accrochage et prévention du décrochage : les moments clés..... 87

5. Agir sur le climat scolaire 88

6. La place et le rôle des parents 91

Schéma bilan 96

Entraînements..... 97

Corrigés 99

PARTIE 4 – COMPRENDRE LES GRANDS ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. Quelques éléments de contexte 108

2. L'éducation au développement durable (EDD) à l'école 111

Schéma bilan 115

Entraînements..... 116

Corrigés 117

PARTIE 5 – SE PROJETER DANS LE MÉTIER DE PROFESSEUR DES ÉCOLES

1 CONNAITRE LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS ET L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE..... 122

1. L'institution scolaire..... 124

2. Le fonctionnement de l'école primaire. 125

3. Le parcours scolaire d'un élève..... 127

4. Enjeux des politiques éducatives actuelles..... 131

Schéma bilan 135

Entraînements..... 136

Corrigés 137

2 APPRÉHENDER LA LOGIQUE D'ÉLABORATION DES PROGRAMMES SCOLAIRES 139

1. Les grandes phases du développement de l'enfant 141
2. Les théories de l'apprentissage 145
3. L'enseignement explicite..... 146
4. L'architecture des programmes 149
5. Les parcours 156

Schéma bilan 161

Entraînements..... 162

Corrigés 163

3 TRAVAILLER EN ÉQUIPE 166

1. Rôles et missions de chacun..... 168
2. Les différents conseils 170
3. Travailler ensemble au service des apprentissages et du suivi des élèves.. 171
4. Les projets en partenariat..... 174

Schéma bilan 177

Entraînements..... 178

Corrigés 180

4 ÉVALUER, DIFFÉRENCIER 184

1. Les différents profils d'apprentissage .. 186
2. Différencier quoi ? Et comment ?..... 186
3. Apprentissages et évaluations par compétences..... 189
4. Une école ambitieuse pour chacun : la mise en place de l'évaluation positive 193

Schéma bilan 196

Entraînements..... 197

Corrigés 198

5 SE PRÉPARER À LA GESTION ÉDUCATIVE DE LA CLASSE 201

1. Les différentes autorités 203
2. La relation éducative 206
3. Les leviers dans la classe..... 208

Schéma bilan 209

Entraînements..... 210

Corrigés 211

PARTIE 6 – S'ENTRAINER

1 SIMULATION 1 : LA PRISE EN CHARGE DU JEUNE ENFANT.. 217

Corrigés 218

2 SIMULATION 2 : LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ..222

Corrigés 223

3 SE PRÉPARER AUX QUESTIONS GÉNÉRALES ET CONTEXTUALISÉES ET AUX ÉCHANGES QUI LES SUIVRONT.....226

1. Analyser des questions générales 226
2. Analyser des questions contextualisées et les mises en situation associées..... 227

Entraînements..... 228

Corrigés 230

Annexes

1. Politiques éducatives 236
2. Valeurs et principes 251

3. Métier enseignant 258

Index..... 269

..... Avant-propos

Le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) vient d'être modifié, tant dans ses contenus que dans ses objectifs. Il sera désormais ouvert dès le niveau bac+3.

L'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs des écoles précise que la deuxième partie de la seconde épreuve orale d'admission est consacrée à un entretien avec le jury. Elle débute par une présentation (motivation, éléments de parcours et expériences du candidat). Elle se poursuit par un entretien et un échange portant sur l'appréhension des valeurs de République et sur l'aptitude du candidat à se projeter dans le métier de professeur des écoles, à transmettre et incarner les exigences du service public, à comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique et, enfin, à appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

	Durée	Note / Coefficient	Contenu principal	Éliminatoire
Admissibilité				
Épreuve écrite 1 : Français et Mathématiques	4 h	/20 Coeff. 5	Français (10 pts) : Support : texte de 500 mots au maximum 3 phases : étude de la langue, lexicologie, courte rédaction sur texte Mathématiques (10 pts) : exercices/ problèmes niveau cycle 4	Note ≤ 2,5 dans l'une des deux parties
Épreuve écrite 2 : 3 disciplines au choix parmi 4	4 h	/20 Coeff. 3	Choix entre : Histoire-Géo/EMC, Sciences/Techno, Arts, Langue vivante (niveau B1 CECRL) Évaluation : connaissances, analyse, expression à partir de documents	Note globale ≤ 5
Admission				
Épreuve orale 1 : Français ou Mathématiques (au choix)	1 h (prép. : 1 h)	/20 Coeff. 5	Exposé (20 min) : mobilisation d'une notion à partir de documents Échange (40 min) : approfondissement, élargissement disciplinaire	Note 0
Épreuve orale 2 : EPS et motivation	55 min EPS : 20 min (prép. : 10 min)	/20 Coeff. 3	EPS (8 pts) : exposé + échange sur une question au choix parmi deux (thèmes : culture sportive, corporelle, citoyenne) Motivation (12 pts) : parcours, valeurs, mise en situation	Note 0 dans l'une des deux parties

Afin d'assurer au mieux la préparation et l'entraînement à cette épreuve à caractère professionnalisant, le candidat au CRPE-L3 trouvera dans cet ouvrage les éléments théoriques et pratiques indispensables : rappels historiques et philosophiques, valeurs et principes majeurs de la République, droits et obligations des fonctionnaires et de la communauté éducative, épanouissement de l'élève, enjeux de la transition écologique, organisation de l'école, élaboration des programmes scolaires, travail en équipe, évaluation et différenciation et gestion éducative de la classe, le tout complété par des exercices d'application (questions générales), des entraînements et des mises en situation professionnelle (questions contextualisées portant notamment sur la vie scolaire et l'enseignement).

Enfin, afin d'améliorer et de structurer efficacement la préparation à cette épreuve orale d'admission, quelques outils supplémentaires sont proposés, à savoir :

- un mode d'emploi visuel pour vous orienter dans le manuel ;
- une autoévaluation générale portant sur les thématiques de l'épreuve ;
- une méthodologie et des conseils ;
- des objectifs concours en début de chapitre ;
- un schéma bilan des points fondamentaux à connaître, accompagné d'un test de validation des acquis à la fin de chaque chapitre.

Les auteurs de cet ouvrage et moi-même espérons que ce manuel ainsi conçu et doté de ses multiples outils méthodologiques vous permettra de vous préparer efficacement et en toute sérénité à l'épreuve d'entretien professionnel.

Sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse d'Anaïs Cotelle que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison,
directeur de l'ouvrage

Mode d'emploi

En début de manuel

QCM d'autoévaluation

Pour certaines questions, il peut y avoir plusieurs bonnes réponses.

- La loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance repose sur les mesures suivantes :
 - ☐ a. Création d'un service public de l'école inclusive.
 - ☐ b. Amélioration des rythmes scolaires.
 - ☐ c. Détermination d'un projet pédagogique.
 - ☐ d. Abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de trois ans.
- Les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) rassemblent :
 - ☐ a. Des parents.
 - ☐ b. Des psychologues scolaires.
 - ☐ c. Des intervenants extérieurs.
 - ☐ d. Des professeurs des écoles spécialisés.
- Sur quels critères a-t-on déterminé les réseaux d'éducation prioritaire REP+ ?
 - ☐ a. Les catégories socioprofessionnelles (CSP) défavorisées.
 - ☐ b. L'indice social.
 - ☐ c. Le taux d'échec scolaire.
 - ☐ d. Le manque de moyens.
- Pour maintenir le tissu scolaire dans les campagnes, on crée :
 - ☐ a. Des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI).
 - ☐ b. Des réseaux d'éducation prioritaire (REP).
 - ☐ c. Des pôles isolés d'accompagnement localisés (PIAL).
 - ☐ d. Des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).
- L'évaluation permettant de déterminer les difficultés des élèves avant de mettre en œuvre les apprentissages est :
 - ☐ a. Diagnostique.
 - ☐ b. Formative.
 - ☐ c. Progressive.
 - ☐ d. Sommatrice.
- Que veut dire le principe d'objectivation dans le cadre d'une sanction infligée à l'élève ?
 - ☐ a. Le dialogue s'avère indispensable.
 - ☐ b. On privi l'élève d'un droit.
 - ☐ c. On amène l'élève à comprendre le sens de la sanction.
 - ☐ d. La culpabilité écarte des gestes de restauration vers la victime.
- Une évaluation, c'est :
 - ☐ a. Tout savoir.
 - ☐ b. Savoir un peu de tout.
 - ☐ c. Savoir enseigner toutes les matières d'une manière liée.
 - ☐ d. Enseigner de manière interdisciplinaire.

Un QCM d'autoévaluation pour identifier vos forces et vos faiblesses et vous aider à organiser vos révisions

Dans chaque chapitre

Une liste des savoir-faire à acquérir pour vous fixer des objectifs d'apprentissage

1 Connaître, transmettre et incarner les valeurs de la République

Objectifs d'apprentissage

- ✓ Connaître les principes fondateurs de la République, notamment les droits de l'homme.
- ✓ Faire la distinction entre valeurs et principes.
- ✓ Connaître les principes généraux de l'éducation.
- ✓ Connaître le sens et les enjeux du principe de laïcité à l'école.

Autoévaluation

Pour certaines questions, il peut y avoir plusieurs bonnes réponses.

- En vertu du principe de laïcité, le professeur des écoles doit :
 - ☐ a. Respecter les croyances.
 - ☐ b. Laisser croire ou penser n'importe quoi.
 - ☐ c. Faire preuve d'impartialité.
 - ☐ d. Garder le respect de la vérité.
- Pour apprendre à l'élève à être libre :
 - ☐ a. Il ne faut pas user de contraintes à son égard.
 - ☐ b. Il faut user de contraintes à son égard.
 - ☐ c. Il faut éviter l'excès de contraintes.
 - ☐ d. Il faut multiplier les contraintes.
- Jules Ferry :
 - ☐ a. État antirépublicain.
 - ☐ b. État anticonciliant.
 - ☐ c. État favorable au libre exercice des cultes.
 - ☐ d. Recommandait une laïcité modérée.
- En France, la laïcité :
 - ☐ a. Est un principe constitutionnel.
 - ☐ b. N'est pas un principe constitutionnel.
 - ☐ c. Est synonyme de neutralité.
 - ☐ d. N'est pas synonyme de neutralité.

patrimoine que, lorsque l'on veut vraiment la vérité, il y a toujours des conditions à respecter : essayer de démontrer ou essayer de vérifier.

La loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance a-t-elle été votée ?

D. La Charte de la laïcité à l'école

La Charte de la laïcité à l'école (adoptée le 9 septembre 2013) a été élaborée à l'initiative des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Dans un langage accessible à tous, cette charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'école, dans son rapport avec les autres valeurs et principes de la République.

La Charte de la laïcité offre ainsi un **soutien privilégié pour enseigner, faire partager et faire respecter ces principes et ces valeurs**, minimaux considérés à l'école pour la nation et réaffirmés dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Adaptée aux spécificités de la mission éducative de l'école, la Charte de la laïcité à l'école vise à réaffirmer l'importance de ce principe inséparable des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité exprimées par le drapeau de la République française. La laïcité souffrirait trop souvent de méconnaissance ou d'incompréhension.

Ce texte permet d'en comprendre l'importance, comme garantie à la fois des libertés individuelles et des valeurs communes d'une société qui désigne et intègre ses différences pour construire ensemble son avenir. La laïcité doit être comprise comme une valeur positive d'émancipation et non pas comme une contrainte qui viendrait limiter les libertés individuelles. Elle n'est jamais dirigée contre des individus ou des religions, mais elle garantit l'égalité de tous les élèves et l'égalité de tous les citoyens.

Elle est l'une des conditions essentielles du respect mutuel et de la fraternité. Ce texte s'attache aussi à montrer le rôle de l'école dans la transmission du sens et des enjeux de la laïcité. Dans les écoles, collèges et lycées publics, il est demandé d'afficher la Charte de façon visible.

Le service public de l'éducation doit répondre à l'essence générale et aux missions qui lui sont dévolues en respectant le **principe de neutralité** dans toutes ses dimensions : **neutralité politique, neutralité religieuse, neutralité commerciale**. Le respect de ce dernier principe n'interdit pas le recours à des parterres extérieurs, pourvu que le cadre éducatif soit toujours précis et les garanties renforcées.

Des renvois vers le cours pour vous reporter vers les notions non maîtrisées

Cours

Question générale 3

Un parent d'élève peut-il apporter une contribution aux activités obligatoires d'enseignements ?

C. La relation de l'école avec les familles : aider à devenir parent d'élève

Scolariser un enfant, c'est faire se rencontrer deux mondes, un monde personnel et un monde professionnel, savoir celui de la famille et celui de l'école et de ses valeurs qui doivent devenir partenaires. Il revient donc à l'école d'instaurer une coopération renforcée avec les parents d'élèves qui deviennent progressivement parents d'élèves, notamment avec ceux qui sont les plus éloignés de l'école.

a. Les conditions d'une relation constructive

L'instauration d'une relation de confiance entre enseignants et parents est essentielle dans la scolarité d'un enfant. Cela passe par l'écoute, le respect, le dialogue et l'échange afin de poursuivre le même but : le **bien-être de l'élève**. Cet objectif commun ne peut s'atteindre qu'avec une collaboration étroite entre parents et enseignants, ce qui génère d'un véritable partenariat au service de la réussite de chaque élève. Cette relation est particulièrement privilégiée à l'école maternelle puisque les occasions de relation entre parents et enseignants peuvent être fréquentes, en raison de l'organisation de l'accueil des enfants au cycle 1 qui rend cette proximité plus aisée.

Devenir parent d'élève, c'est également accepter que chacun occupe un rôle défini. Cela implique, de la part des enseignants comme des parents, de ne pas méconnaître leur rôle, ce qui peut devenir l'objet d'incompréhensions ou de conflits, latents ou non : conflits éducatifs, de valeurs, voire pédagogiques et les parents cherchent à faire avancer l'enfant plus vite, en voulant mener un préapprentissage, de la lecture au GS, par exemple.

Question contextualisée (enseignement)

Lors d'un rendez-vous avec un parent d'élève, celui-ci vous a donné l'assurance de ne pas se fâcher si son fils en cas de comportement inapproprié. Comment réagissez-vous face à cette situation ?

b. Focus sur la première scolarisation de l'enfant : accueillir l'enfant et ses parents

La première scolarisation est un événement important pour l'enfant. C'est la première étape de son parcours scolaire, un moment décisif, un grand changement dans sa vie son univers quotidien, avec d'autres espaces, l'école maternelle a pour mission d'accueillir ce jeune enfant, mais aussi sa famille, afin d'accompagner la transition et de

Des zooms et conseils pour décrypter certaines notions

De nombreuses questions générales et contextualisées pour vous entraîner

Des renvois vers les corrigés pour vous évaluer

Des corrigés
détaillés pour
vous autoévaluer
et progresser

Des synthèses et des bilans des acquis

Un schéma
bilan à la fin
de chaque
cours

En fin de manuel

Un bilan des acquis sous forme de QCM
à la fin de chaque chapitre

Deux simulations
d'entretien corrigées
pour vous exercer dans
les conditions du jour J

Corrigés

QUESTIONS GÉNÉRALES ET CONTEXTUALISÉES

Question générale 1

L'attitude bienveillante ne se limite pas à une attention portée au comportement d'un élève. Elle implique une observation globale de l'élève tant dans ses résultats, ses connaissances, en lien contradictoire avec l'idée d'une autorité éducative. La bienveillance n'est pas le mieux pour chaque élève.

En adoptant une posture bienveillante et des gestes professionnels adaptés, l'enseignant accorde ses attentes vis-à-vis des élèves. L'élève a besoin du regard de l'adulte bienveillant et voit à restaurer l'ordre de son existence. Elle s'inscrit également à sa motivation. Ce n'est pas le mieux pour chaque élève.

Question générale 2

La réponse s'inscrivant selon différents points de vue :

- celui des compétences psychosociales, dans leurs dimensions intra comme intrapersonnelles, également des capacités, gestion des émotions d'une part, ouverture vers l'autre (par exemple, par la mise en place de l'autre), respect d'autrui ;
- celui des valeurs : solidarité, fraternité et respect des différences, lutte contre les discriminations, développement du vivre-ensemble en lien avec le parcours citoyen ;
- celui des apprentissages : les démarches pédagogiques aux élèves inclus peuvent faire progresser tous les élèves (différenciation pédagogique).

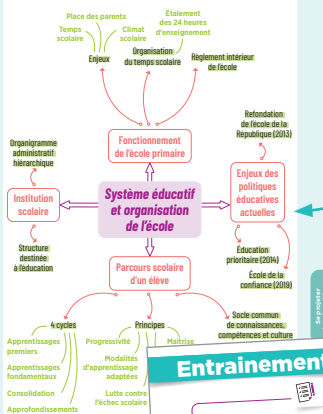
Question générale 3

Toute personne susceptible d'apporter une contribution aux activités obligatoires d'enseignement peut être sollicitée et agréée à intervenir au cours des activités d'enseignement. Les parents d'élèves peuvent donc intervenir à leur bénéfice.

Question contextualisée (enseignement)

Face à une telle posture postmoderne, qui peut s'expliquer par de multiples raisons, la réaction d'un maître reste guidée par les valeurs de l'école. L'école, elle, ne déroge pas à ses valeurs. Et sans faire de morale, à partir de jugement de valeur sur ses choix éducatifs, on indique au parent qu'il, tout comme la maison, on ne fustige pas les enfants (ce qui est légal) et que pour répondre à la règle, on fait appel à la réflexion de l'enfant, à la parole, à des moments d'échange du groupe, par exemple, mais qu'en aucun cas on a recours à la force.

Schéma bilan



Entraînements



QCM

Pour certaines questions, il peut y avoir plusieurs bonnes réponses.

- Le taux d'échec scolaire.
 - Le taux de catégorisation socioprofessionnelles (CSP) défavorisées.
 - Le manque de structures culturelles et éducatives.
 - Le taux d'élèves en retard à l'entrée en 6^e.
- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture :
 - Ne faire que des repères culturels.
 - Comprendre 5 domaines.
 - Comprendre 8 domaines.
 - Apprendre à l'école de la citoyenneté.
- Le cycle 3 est un cycle :
 - D'apprentissages premiers.
 - D'apprentissages fondamentaux.
 - De consolidation.
 - D'apprentissages fondamentaux.
- Le règlement intérieur de l'école :
 - Peut être amendé par l'équipe pédagogique.
 - Ne peut être révisé que dans le cadre du conseil d'école.
 - Est un outil de médiation de l'autorité.
 - Est un outil d'information.
- Le supérieur hiérarchique du professeur des écoles est :
 - Le directeur de l'école nationale (IEN).
 - Le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN).
 - Le directeur d'école.
 - Le conseiller pédagogique généraliste.

QUESTION GÉNÉRALE 1

Quels leviers d'action l'institution propose-t-elle pour insérer la continuité des parcours scolaires ? Dans quel but ?

QUESTION GÉNÉRALE 2

Afin de permettre d'assurer la continuité des apprentissages, qu'attend l'institution de la part des enseignants ?

QCM

d'autoévaluation

Pour certaines questions, il peut y avoir plusieurs bonnes réponses.

- ❶ La loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance repose sur les mesures suivantes :
 - ☐ a. Création d'un service public de l'école inclusive.
 - ☐ b. Amélioration des rythmes scolaires.
 - ☐ c. Détermination d'un projet pédagogique.
 - ☐ d. Abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de trois ans.
- ❷ Les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) rassemblent :
 - ☐ a. Des parents.
 - ☐ b. Des psychologues scolaires.
 - ☐ c. Des intervenants extérieurs.
 - ☐ d. Des professeurs des écoles spécialisés.
- ❸ Sur quels critères a-t-on déterminé les réseaux d'éducation prioritaire REP + ?
 - ☐ a. Les catégories socioprofessionnelles (CSP) défavorisées.
 - ☐ b. L'indice social.
 - ☐ c. Le taux d'échec scolaire.
 - ☐ d. Le manque de moyens.
- ❹ Pour maintenir le tissu scolaire dans les campagnes, on crée :
 - ☐ a. Des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI).
 - ☐ b. Des réseaux d'éducation prioritaires (REP).
 - ☐ c. Des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).
 - ☐ d. Des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).
- ❺ L'évaluation permettant de déterminer les difficultés des élèves avant de mettre en œuvre les apprentissages est :
 - ☐ a. Diagnostique.
 - ☐ b. Formative.
 - ☐ c. Progressive.
 - ☐ d. Sommative.
- ❻ Que veut dire le principe d'objectivation dans le cadre d'une sanction infligée à l'élève ?
 - ☐ a. Le dialogue s'avère indispensable.
 - ☐ b. On prive l'élève d'un droit.
 - ☐ c. On amène l'élève à comprendre le sens de la sanction.
 - ☐ d. Le coupable effectue des gestes de restauration vers la victime.
- ❼ Être polyvalent, c'est :
 - ☐ a. Tout savoir.
 - ☐ b. Savoir un peu de tout.
 - ☐ c. Savoir enseigner toutes les matières d'une manière liée.
 - ☐ d. Enseigner de manière interdisciplinaire.

- 8 Le fonctionnaire est au service :
- ☐ a. De l'intérêt général.
 - ☐ b. Du bien public.
 - ☐ c. De la République.
 - ☐ d. Du gouvernement.
- 9 Le conseil d'école :
- ☐ a. Adopte le projet d'école.
 - ☐ b. Fait le point sur la progression des élèves.
 - ☐ c. S'occupe de la restauration scolaire.
 - ☐ d. Choisit les manuels scolaires.
- 10 Enseigner de manière laïque, c'est :
- ☐ a. Contredire les croyances religieuses de ses élèves.
 - ☐ b. Respecter les croyances religieuses de ses élèves.
 - ☐ c. Travailler à écarter les ignorances et les illusions.
 - ☐ d. Apprendre aux élèves tout ce qu'il est possible de savoir.
- 11 La liberté pédagogique garantit au professeur des écoles la possibilité d'enseigner :
- ☐ a. Ce qu'il veut.
 - ☐ b. Avec les méthodes qu'il préfère.
 - ☐ c. Sans respecter les programmes.
 - ☐ d. Avec des méthodes pédagogiques adaptées aux difficultés de ses élèves.
- 12 La déontologie du professeur lui dicte sa conduite professionnelle vis-à-vis :
- ☐ a. De son supérieur hiérarchique.
 - ☐ b. De ses élèves.
 - ☐ c. Des parents.
 - ☐ d. De ses collègues.
- 13 Les compétences professionnelles s'acquièrent et s'approfondissent :
- ☐ a. En formation initiale.
 - ☐ b. Par l'expérience.
 - ☐ c. Tout au long de la carrière.
 - ☐ d. Par la formation continue.
- 14 En tant que fonctionnaire de l'État, le professeur des écoles est sous l'autorité inconditionnelle :
- ☐ a. De l'État.
 - ☐ b. De l'inspecteur de l'Éducation nationale (IEN).
 - ☐ c. Du ministre de l'Éducation nationale.
 - ☐ d. Du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).
- 15 Le conseil des maîtres est tenu de se réunir :
- ☐ a. Une fois par mois.
 - ☐ b. Une fois par trimestre.
 - ☐ c. Une fois par an.
 - ☐ d. Deux fois par an.
- 16 Le professeur des écoles peut :
- ☐ a. Exercer un droit syndical.
 - ☐ b. Exercer à titre professionnel une activité privée lucrative.
 - ☐ c. Exercer un droit de grève.
 - ☐ d. Arrêter d'exercer une activité présentant un danger grave et imminent.

- 17 En vertu de la ponctualité, le professeur en école élémentaire doit être dans sa classe :
- ☐ a. Moins de 5 minutes après ses élèves.
 - ☐ b. En même temps que ses élèves.
 - ☐ c. 10 minutes avant ses élèves.
 - ☐ d. 15 minutes avant ses élèves.
- 18 La laïcité exige des élèves qu'ils renoncent, à l'école, au port de :
- ☐ a. Tous les signes religieux.
 - ☐ b. Tous les signes religieux visibles.
 - ☐ c. Tous les signes religieux ostensibles.
 - ☐ d. Tous les signes religieux clairement affichés.
- 19 Le supérieur hiérarchique du professeur des écoles est :
- ☐ a. L'inspecteur de l'Éducation nationale (IEN).
 - ☐ b. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).
 - ☐ c. Le directeur d'école.
 - ☐ d. Le conseiller pédagogique généraliste.
- 20 La loi Goblet de 1886 institue :
- ☐ a. La laïcisation du personnel.
 - ☐ b. La suppression des emblèmes religieux dans les écoles.
 - ☐ c. L'obligation scolaire.
 - ☐ d. La fonctionnarisation des instituteurs publics.

Corrigés

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| 1 a. et d. → p. 131 | 11 b. et d. → p. 173, p. 264 |
| 2 b. et d. → p. 168 | 12 b. → p. 49 |
| 3 a. et b. → p. 132 | 13 a., b., c. et d. → p. 173 |
| 4 a. → p. 134 | 14 a. → p. 50-51 |
| 5 a. → p. 145 | 15 b. → p. 155 |
| 6 c. → p. 207 | 16 a., c. et d. → p. 49-53 |
| 7 c. et d. → p. 145 | 17 c. → p. 54 |
| 8 a., b. et c. → p. 39 | 18 c. et d. → p. 37 |
| 9 a. et c. → p. 56 | 19 a. → p. 125 |
| 10 b., c. et d. → p. 37-38 | 20 a. → p. 236 |



PARTIE 1

Méthodologie

1	Premier temps de la seconde partie	17
2	Deuxième temps de la seconde partie.....	19
3	Conseils aux candidats	21
4	Questions soutenant l'entretien.....	24



Conseils

Cette seconde partie de la seconde épreuve d'admission dure 35 minutes et porte **sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur**, à transmettre et incarner les exigences du service public, à comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique et à appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

1

Premier temps de la seconde partie

Ce premier temps, composé d'une présentation du candidat, suivie d'un échange avec le jury, s'adosse à un exposé initial.

1 Comprendre l'intitulé de l'épreuve

Vous disposez de cinq minutes au maximum de « présentation de [votre] **motivation** et **des éléments** de [votre] **parcours** et **des expériences** qui [vous] **ont conduit** à [vous] présenter au concours **en valorisant** notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger ».

En première intention, il convient d'analyser les termes signalés en gras.

Évoquer « **des** » éléments, « **des** » expériences signifie que vous ne devez pas viser l'exhaustivité, mais effectuer des **choix**.

Lesquels ? En privilégiant ce qui fait sens avec votre projet professionnel (« ont conduit »), à savoir devenir enseignant.

La définition de l'épreuve précise encore « des éléments et des expériences de votre parcours ». Il est clair que les candidats ont des parcours différents. Certains ont un parcours direct, strictement universitaire, sans pour autant être tous issus de la même licence, sans avoir forcément suivi des modules de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement, sans avoir tous fréquenté récemment une classe et ses élèves. D'autres ont déjà une histoire professionnelle, et devenir professeur des écoles s'inscrit dans une logique d'évolution, de reconversion professionnelle.

Suit une liste d'éléments : « enseignements suivis, stages, engagement associatif, périodes de formation à l'étranger ». Ceux-ci **n'ont pas de caractère obligatoire** : vous pouvez valoriser de tels éléments, notamment si vous avez des expériences d'encadrement de jeunes. Vous avez néanmoins la liberté d'en présenter d'autres venant les compléter, à condition qu'ils éclairent votre parcours et précisent votre motivation. Vous êtes invité à puiser dans votre parcours et vos expériences des arguments sur lesquels votre aspiration personnelle à devenir professeur des écoles se fonde.

2 Structurer son exposé

Envisageons maintenant l'incidence de l'analyse de ces termes sur l'élaboration stratégique de votre présentation.

L'objectif est bien de convaincre les membres du jury de la pertinence et de la légitimité de votre projet professionnel, de leur montrer qu'il est préparé, construit, motivé et soutenu, orienté par des valeurs. À l'issue de ces cinq minutes, le jury doit avoir une compréhension claire de votre profil et être en mesure de pressentir quel enseignant vous souhaitez et pourrez devenir à l'issue de votre formation.

Un projet **préparé, construit** : par le choix de tel ou tel enseignement facultatif (modules de préprofessionnalisation en L2 ou L3, par exemple), de tel ou tel parcours de licence (pluridisciplinaire, par exemple, ou parcours 3PE, parcours préparatoire au professorat des écoles)...

Un projet **motivé** : ce que montre, par exemple, le choix d'avoir réalisé des stages au cours de votre licence, y compris de manière volontaire s'ils étaient facultatifs ou supplémentaire si vous avez souhaité poursuivre au-delà du nombre de semaines de stages prévues. Stages qui vous ont permis de comprendre ainsi tel enjeu, de découvrir les spécificités et besoins de tel public élève. Ou ce que montrent encore les liens que vous avez la capacité d'établir entre les compétences construites dans votre vie professionnelle antérieure et celles de professeur des écoles...

Un projet **soutenu, orienté par des valeurs** : qui se sont nourries de tel ou tel engagement associatif, ont été interrogées et confortées par telle expérience vécue à l'étranger, par exemple...

Vous avez bien perçu que la **présentation** de votre parcours gagnera à être, si ce n'est problématisée, au moins organisée. Ainsi, vous éviterez de citer les éléments et expériences retenus de manière cumulative, mais veillerez à les organiser de manière à faire sens, en lien avec telle ou telle compétence du métier de professeur des écoles. Cela montrera vos capacités réflexives (quelle analyse faites-vous de votre parcours au regard des attendus du métier d'enseignant aujourd'hui), et prospectives (ce à quoi vous tendez, vos axes de progrès).

3 L'entretien

→ p. 258

L'entretien de dix minutes qui suivra permettra au jury d'approfondir tel ou tel point. Très naturellement, **l'entretien avec le jury porte sur les éléments présentés**, et vous permet de préciser ou de compléter votre exposé initial. La fiche individuelle de renseignement – dont les membres du jury ont connaissance, mais qui n'est pas notée – peut alimenter les questions du jury, à condition que celles-ci restent centrées sur l'exposé initial. Dans tous les cas, seule votre prestation orale est évaluée par le jury.

2

Deuxième temps de la seconde partie

1 Déroulement

Après la présentation du candidat (5 minutes) qui a donné lieu à un premier échange avec le jury (10 minutes), les 20 minutes restantes de l'oral d'entretien sont consacrées à deux questions :

- l'une est une question générale ;
- l'autre est une question contextualisée.

Une des deux questions, soit la question générale, soit la question contextualisée, porte sur les valeurs de la République.

La question contextualisée renvoie à une situation d'enseignement (liée au contexte de la classe) ou de vie scolaire mettant en jeu les valeurs et principes de la République, la déontologie d'un agent public, les impératifs de la transition écologique ou l'épanouissement des élèves.

L'ensemble du questionnement et de l'entretien permettent d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- connaître les valeurs et principes de la République ;
- saisir ce qu'implique l'engagement dans la mission de service public, en particulier dans celle du service public d'éducation, et les droits et devoirs des agents publics ;
- expliciter la contribution de l'École aux enjeux concernant la transition écologique ;
- appréhender les différentes dimensions de l'épanouissement de l'élève à l'école.

La question contextualisée qui est posée n'appelle pas une réponse pratique, mais permet au candidat de mettre en évidence l'identification et la compréhension qu'il a des enjeux présents dans une situation donnée.

2 Recommandations au jury pour l'évaluation de la seconde partie de l'épreuve

La grande majorité des candidats n'a aucune expérience de l'enseignement. Cependant, la seconde partie de l'épreuve complète la première, car elle permet de vérifier si le candidat montre une réflexion personnelle et une connaissance minimale de la mission du service public de l'éducation ainsi que de ses exigences.

On évalue la capacité du candidat, à partir des informations dont il dispose, à produire une réflexion pertinente et des jugements raisonnables, rendant crédible sa projection dans la fonction d'enseignant.

→ Chapitre 3 p. 21

Cette dimension est particulièrement sensible en ce qui concerne la question contextualisée, pour laquelle on attend du candidat qu'il propose une analyse, avec un « qu'en pensez-vous ? » suivant la rapide présentation de la situation, sans attendre de lui un quelconque plan d'action à court et moyen terme.

3

Conseils
aux candidats1 Les conseils institutionnels (site Internet
« Devenir enseignant »)

L'épreuve ne comporte pas de programme à proprement parler. Cependant, les candidats à un concours de recrutement de l'Éducation nationale doivent être informés sur les missions et les valeurs de l'institution qu'ils s'appêtent à rejoindre, à défaut de connaître l'ensemble de son fonctionnement concret.

À cette fin, ils sont invités à consulter les documents figurant sur le site du ministère de l'Éducation nationale au lien suivant : Concours externes bac + 3 : précisions concernant la seconde épreuve orale d'admission | devenirenseignant.gouv.fr

2 Les conseils des rédacteurs de l'ouvrage

L'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) précise que l'épreuve doit permettre d'**apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République et les exigences du service public**. Pour ce faire, il est donc impératif qu'il sache se situer dans le système éducatif à travers ses différentes dimensions, dont l'institution scolaire, les enjeux des politiques éducatives, l'établissement et le rôle des différents conseils, les partenaires de l'école, l'équipe éducative, la classe, la sécurité et la sûreté des élèves, les relations avec les parents, la diversité, la mixité... Il n'est pas inutile de rappeler à cet effet qu'une connaissance minimale de l'histoire de l'école primaire, des grands débats et des lois fondamentales qui l'ont forgée est appréciée.

Il est clair, par ailleurs, que l'épreuve orale d'entretien, dans sa seconde partie, vise à prendre largement en compte la recommandation formulée depuis de nombreuses années dans la plupart des rapports de jury CRPE. De fait, ceux-ci indiquent clairement qu'« au travers [...] de l'entretien, le candidat doit faire apparaître qu'il est engagé dans la construction des compétences professionnelles » telles que les définit le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation de juillet 2013.

Et plus spécifiquement, les compétences ci-dessous :

A. Compétences 1 et 6 : Faire partager les valeurs de la République
et agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- École, protection et prévention.
- Droits et obligations des fonctionnaires.

- Laïcité à l'école.
- Éducation aux droits de l'homme.
- Lutte contre les discriminations et les stéréotypes.
- Promotion de l'égalité filles-garçons.

B. Compétence 2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Institution scolaire : administration et hiérarchie.
- Fonctionnement des écoles primaires.
- Enjeux des politiques éducatives.
- Établissement et rôle des différents conseils.

C. Compétence 10 : Coopérer au sein d'une équipe

Équipe éducative, équipe pédagogique

D. Compétence 11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative

Droits et obligations de la communauté éducative

E. Compétence 12 : Coopérer avec les parents d'élèves

Relations avec les parents

F. Compétence 13 : Coopérer avec les partenaires de l'école

D'un point de vue méthodologique, il est recommandé, pour chaque question posée :

- d'appréhender la situation proposée et les questions posées avec le réalisme qui convient, de caractériser les difficultés qu'elles contiennent, s'agissant des valeurs comme des éléments institutionnels ou réglementaires mis en jeu ;
- d'analyser, de déplier les termes du sujet : quelles informations nous donnent-ils, explicites et implicites ?
- de porter sur ces situations une appréciation instruite, éthique, réfléchie et argumentée, débouchant sur des préconisations précises : que convient-il de faire (ou de ne pas faire) au regard des principes, des valeurs et des règles qui sont celles de la République et du service public en matière d'éducation ?
- de construire sa réponse en faisant appel aux connaissances, voire à l'expérience (par exemple, les stages) dont on dispose.

3 Les conseils émanant d'anciens rapports de jury du CRPE, toujours d'actualité

- Faire preuve d'une **culture générale cohérente** avec le futur métier d'enseignant, préparer les épreuves en s'intéressant à l'**actualité du système éducatif** tout en percevant les enjeux des **évolutions actuelles** (académie d'Aix-Marseille).
- Se projeter dans le métier et ainsi être en mesure d'**expliquer l'engagement au sein d'un collectif** visant à apporter une contribution active à la réflexion commune (académie de Limoges).
- La connaissance du **cadre réglementaire du fonctionnement des écoles** est, à minima, requise. Il faut en outre connaître les **acteurs de proximité** que l'on peut solliciter (conseiller pédagogique, enseignant spécialisé, etc.) (académie de Poitiers).
- Montrer sa capacité à se projeter dans le futur métier de professeur des écoles en s'appuyant sur une **bonne connaissance du système éducatif** et en lien avec le **référentiel de compétences du professeur des écoles** (académie de Strasbourg).
- Il est attendu des candidats de très bonnes connaissances des **valeurs de la République** permettant d'analyser et de discuter avec le jury des situations proposées, et aussi une réflexion solide sur le **sens du service public**, sur **les droits et devoirs du fonctionnaire**, sur la posture du professeur des écoles en tant que **représentant de l'institution** (académie de Corse).
- Distinguer **valeurs et principes** : une lecture du **préambule de la Constitution** permettrait une bonne analyse et suffirait pour ne pas se limiter aux valeurs citées dans la devise (académie de Lille).
- Se constituer des ressources indispensables pour s'approprier les notions d'**éthique**, de **déontologie** et connaître les **valeurs de la République** (académie de Poitiers).

4

Questions soutenant l'entretien¹

1 Exemples de questions générales

- Le harcèlement à l'école est-il une fatalité ?
- Comment l'école peut-elle contribuer à l'égalité entre les filles et les garçons, puis entre les femmes et les hommes ?
- Pourquoi s'intéresser au bien-être des élèves à l'école ?
- Pourquoi promouvoir, à l'école, la culture de l'engagement des élèves ?
- Comment votre enseignement peut-il contribuer à la lutte contre les discriminations ?

2 Exemples de questions contextualisées

A. Concernant la connaissance des valeurs et principes de la République

- Lors d'une sortie scolaire, un élève refuse d'entrer dans une cathédrale qu'un enseignant a prévu de faire visiter aux élèves. Qu'en pensez-vous ?
- Dans une école maternelle, la Charte de la laïcité à l'école n'est pas affichée, au motif que les élèves sont trop jeunes pour en saisir l'intérêt. Qu'en pensez-vous ?
- Les parents d'un élève de CM2 refusent que leur enfant participe à l'activité de natation dans le cadre du cycle d'EPS, au prétexte que cette pratique est incompatible avec leurs croyances religieuses. Qu'en pensez-vous ?
- Un parent refuse que son enfant soit présent en classe en CM2 le jour d'une séance dédiée à l'éducation à la vie affective et relationnelle, avec intervention du médecin scolaire. Qu'en pensez-vous ?
- Pour un travail de groupe, un élève refuse de s'associer à un autre élève qui est handicapé. Qu'en pensez-vous ?

1. Source : site Internet « Devenir enseignant ».

B. Concernant les exigences de l'engagement dans le service public, en particulier dans le service public d'éducation

- Une enseignante d'école maternelle ne salue pas le père d'un élève, en prétextant sous prétexte qu'il est élu au conseil municipal et qu'elle doit rester neutre. Qu'en pensez-vous ?
- Dans une classe de CP, les élèves participent aux évaluations nationales. Un parent demande que son enfant en soit dispensé, arguant du fait qu'elles ne sont pas un outil fiable. Qu'en pensez-vous ?

C. Concernant la contribution de l'école aux enjeux de la transition écologique

- Un directeur d'école propose de développer l'axe d'éducation au développement durable en appui d'un projet pédagogique autour d'un séjour sur le thème des activités physiques de pleine nature. Qu'en pensez-vous ?
- Des parents d'élèves expriment leur désaccord auprès d'un professeur des écoles à propos de la mise en place du tri sélectif en classe. Ils affirment que l'école n'a pas vocation, selon eux, à « conditionner leur enfant à des idées écologistes ». Qu'en pensez-vous ?

D. Concernant les différentes dimensions de l'épanouissement de l'élève à l'école

- Durant les récréations, un enseignant remarque qu'une élève se trouve régulièrement mise à l'écart par ses camarades. Le personnel communal fait état de la même situation durant les temps périscolaires. Qu'en pensez-vous ?
- De retour de récréation, une élève de votre classe de CE2 se plaint d'être harcelée par deux garçons de CM2 qui la traitent de « grosse ». Qu'en pensez-vous ?
- Un directeur d'école propose de renforcer la place des activités physiques et sportives dans le projet d'école au service du bien-être physique et mental des élèves. Qu'en pensez-vous ?
- Un des élèves d'une classe de CM2 porte une tenue vestimentaire qui n'est pas du tout adaptée aux conditions hivernales. Qu'en pensez-vous ?
- Lors d'un échange avec des parents d'élèves, ceux-ci remettent en question l'importance accordée aux enseignements artistiques dans le cursus de leurs enfants. Qu'en pensez-vous ?

ADMISSION
**2026
2027**

**NOUVEAU
CONCOURS**

**Admis
au
CRPE**

L3

ENTRETIEN

Tout pour **réussir** l'épreuve orale

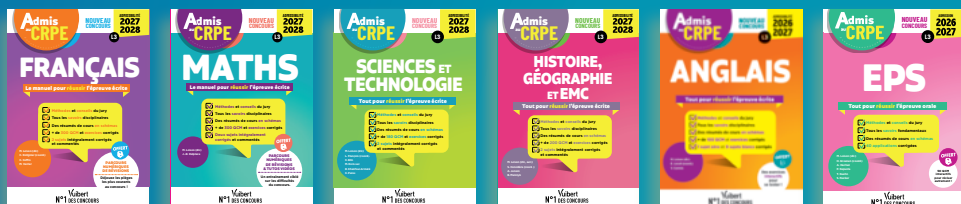
- ✓ **Méthodes et conseils** de **vrais jurys** de concours
- ✓ **Tous les savoirs fondamentaux** en fiches pour maîtriser le programme
- ✓ **Des résumés de cours 100 % visuels** pour mémoriser facilement
- ✓ **+ de 130 QCM et exercices corrigés** pour s'entraîner de manière efficace
- ✓ **2 simulations d'entretien corrigées**

OFFERT



**50 QCM
interactifs
pour réviser
autrement !**

Dans la même collection



ISBN : 978-2-311-22065-0



20,90 €

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS